



**Plafonds Ext. abrités - Charpente bois/Plancher béton - 1x Glasroc® H Ocean 13 - Hydrostil®+ M 48 et R 48 - 0,5 m - Double- Portée 2,1 m - - dB - Sans Isolant - comprise entre 30 cm et 1,5 m - Site protégé- Zone de vent 4**

## Description

Les plaques Glasroc® H Ocean sont composées d'un coeur hautement hydrofugé et de parements constitués d'un voile non-tissé à base de fibres de verre insensible à l'humidité, facilement identifiable grâce à leur couleur bleu clair. Elles sont associées aux profilés et accessoires Hydrostil®+ 500h, à l'enduit Placojoint® PR HYDRO et à la bande à joint Hydro Tape.

## Domaines d'emploi

Les plafonds extérieurs abrités Glasroc® H Ocean peuvent être mis en oeuvre en France métropolitaine ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). La hauteur maximale du plafond extérieur est de 20 m au-dessus du sol. Exemples : sous-face de loggias, de balcons, coursives, préaux, auvents, ...

## Performances

Type	Type solution	Extérieurs abrités
<b>Parement</b>		1x Glasroc® H Ocean 13
<b>Configuration du montage</b>	<b>Support (plancher)</b>	Charpente bois /Plancher béton
	<b>Hauteur minimum du plénum (mm)</b>	comprise entre 30 cm et 1,5 m
	<b>Site et zone de vent</b>	Site protégé- Zone de vent 4
	<b>Type de plafond</b>	non démontable
	<b>Ossature du système</b>	Hydrostil®+ M 48 et R 48
	<b>Montants (s ou d)</b>	Double
	<b>Entraxe des ossatures (m)</b>	0,5
	<b>Portée (m)</b>	2.1 m

## Justificatifs

DTA/DTU : 9/17-1057\_V2

## Notes

---

Note suspentes: Note concernant les suspentes:

Charpente bois:

- Suspente articulée Hydrostil®+ SA 500h
- Tige filetée Hydrostil®+ M6 500h (Dans le cas de tiges filetées de longueur supérieure à 1 m, on utilisera un manchon inox)
- Suspente MD Hydrostil®+ 500h (+ 2 vis de liaison TRPF13)

Plancher béton:

- Cheville inox M6
- Tige filetée Hydrostil®+ M6 500h (Dans le cas de tiges filetées de longueur supérieure à 1 m, on utilisera un manchon inox)
- Suspente MD Hydrostil®+ 500h (+ 2 vis de liaison TRPF13)

Note site & zone de vent: Pour déterminer l'exposition du site, on se réfèrera aux règles NV65 en vigueur ou au CCTP du bâtiment (lots couverture ou charpente). En l'absence d'information, on choisira par défaut « Site exposé »

Note générale: Hauteur plafond  $\leq$  20 m du sol

Dispositifs anti-soulèvement : dans le cas de plénums de hauteur comprise entre 30 cm et 1,5 m, pour éviter un soulèvement du plafond en cas de surpression importante due au vent, chaque suspente sera équipée d'un buton constitué d'un montant Hydrostil®+ M48 500h emboîté dans un rail Hydrostil®+ R48 500h, assemblés par 4 ou 6 vis TRPF13